

Image not found or type unknown



Mon ex épouse vend ma voiture

Par **YannDanica**, le **21/05/2012** à **15:15**

Bonjour, Mon épouse a quitté le domicile voici trois ans. Nous sommes toujours en procédure de divorce. L'ordonnance de non conciliation lui a autorisé l'usage d'un véhicule [s]dont je suis propriétaire[/s] durant la procédure. Madame a vendu ce véhicule malgré mon opposition et sans m'en informer ni bien entendu me verser le moindre centime. Je vais porter plainte. Comment qualifier ceci : un vol, une escroquerie??? Quelles suites à envisager pour cette affaire? Merci de votre avis et de vos commentaires.